

Rouv 626
3

Condat, Le 21 Décembre 1922

M^r Guerké
Ingénieur-Topographe

à Monsieur le Préfet
du Cantal.

PRÉFECT
24 DEC 1922

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de m'adresser à Vous pour obtenir tous les renseignements nécessaires à l'obtention du visa « aller-retour » pour me rendre de France en Esthonie et d'Esthonie en France

Quels sont les documents que j'aurai à Vous faire parvenir et quel sera le montant de la somme à verser pour les frais de visa « aller-retour »
Habitant Condat depuis un an, le Consul de Russie m'a dit que vous seul aviez tous le pouvoir pour me faire obtenir ce visa dans le plus bref délai

Je pense quitter la France fin Décembre de cette année aussi vous serais-je très reconnaissant si vous consentiez à me faciliter l'obtention rapide du visa susdemandé.

Pour tous renseignements vous n'aurez qu'à vous adresser à la Compagnie « Schneider ». Entreprise des Rhuz Condat-en-Feniens Cantal, où je travail en qualité d'ingénieur-topographe.

Permettez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués
Du. Guerké.

1722
Communique' à Monsieur le
Maire de Condat en le priant
de vouloir bien inviter l'intéressé :

1° S'il est Français, à
se présenter à la Sous-Prefecture de Murat
pour délivrance du passeport ;

2° S'il est étranger, à se
rendre à la ^{Prefecture} ^à Churillac, muni de son
passeport, pour apposition du visa.

Churillac, le 26 X^{bre} 1922

LE PRÉFET DU CANTAL

Secrétaire Général délégué

Maevien

